

SECONDE VIE DES BATTERIES : TECHNOLOGIE SUZUKI AU SERVICE DE L'URBANISME

Suzuki a entamé sa stratégie d'électrification dès 2016. En France par exemple, la Marque dispose d'une gamme de véhicules particuliers 100% hybride. Cette antériorité dans l'électrification, lui permet aujourd'hui de réfléchir à la seconde vie des batteries, avec une innovation concrète. Au Japon, Suzuki travaille à la ré-utilisation de batteries lithium-ion des véhicules hors d'usage dans l'éclairage public. Et les batteries sont rechargées par l'énergie solaire.

Avec une stratégie d'électrification claire, lancée dès 2016, Suzuki dispose par exemple en France d'une gamme de véhicules particuliers 100% hybride. Par-delà cette offre, et en cohérence avec le *Plan Suzuki Vision Environnementale 2050*, la Marque travaille également à la seconde vie des batteries des véhicules hors d'usage. Dans le cadre de son activité RSE au Japon, Suzuki Motor Corporation a ainsi développé une technologie pour réutiliser les modules de batteries lithium-ion.

Si les véhicules sont hors d'usage, leurs batteries disposent généralement d'une capacité résiduelle, utilisable dans de nombreuses applications. Les ingénieurs de Suzuki ont donc imaginé une technologie permettant de faire fonctionner des lampadaires avec les batteries lithium-ion récupérées sur des véhicules hors d'usage. Ces batteries stockent l'énergie captée dans la journée par les cellules solaires, permettant d'assurer l'éclairage nocturne sans solliciter les réseaux électriques.

Cette innovation développée au Japon par Suzuki Motor Corporation ouvrira la voie à une réutilisation efficace des batteries lithium-ion. Cette technologie de seconde vie des batteries a vocation à être rendue accessible aux collectivités et au grand public.

Pour en savoir davantage sur la stratégie long-terme de la Marque et le plan Suzuki Vision Environnementale 2050, contribuant à une société durable : [Suzuki annonce sa Vision Environnementale 2050 | Suzuki | Salle de presse](#)